



Comité de jumelage Gondrin - Fermanville



Assemblée Générale du 27 février 2014-20H30

M. le Président ouvre la séance. Il excuse les personnes n'ayant pu prendre part à cette assemblée et remercie les présents.

Ordre du jour:

Bilan financier présenté par J-C MAGGESI:

Le bilan de l'exercice 2013 fait apparaître un solde des comptes positif (+ 1838,75 €). Les principales recettes sont composées des cotisations et de la subvention municipale. Les dépenses ont été réalisées à l'occasion de l'accueil des fermanvillais au mois de mai dernier.

Bilan moral et projet présenté par le Président:

Le Président revient sur l'organisation et le déroulement de l'accueil des fermanvillais et remercie toutes les personnes qui ont pris part aux diverses activités organisées à cette occasion permettant ainsi la réussite du séjour.

Il tient également à remercier le comité de jumelage et la commune de Fermanville pour les présents qu'ils ont offerts.

Le Président fait également part de l'essentiel de la teneur de l'assemblée générale du comité fermanvillais à savoir le souhait d'accueillir des gondrinois lors des festivités prévues pour la **commémoration du 70^{ème} anniversaire de la libération de la commune**. Cet accueil est prévu **les 27, 28 et 29 juin prochains**. Il convient donc dès à présent de prévoir et d'organiser ce séjour et en particulier les modalités de déplacement des gondrinois souhaitant être présents.

Par conséquent, il est convenu que toutes les personnes qui désirent participer à ce weekend doivent s'inscrire, **au plus tard le 13 avril**, en précisant, le cas échéant, le nom de leur famille d'accueil ainsi que leur moyen de transport. En fonction des inscriptions, le comité de jumelage organisera, si nécessaire, un mode de transport en commun.

Toutes les personnes intéressées et souhaitant rejoindre le comité sont invitées à s'inscrire.

Les inscriptions doivent être communiquées auprès de **J-C MAGGESI (06.21.07.21.43)** ou de **J GRATIAN (06.85.52.26.11)**.

Le Président remercie à nouveau les participants à cette assemblée et les invite à partager le verre de l'amitié.

La séance est levée à 21h45.

Le Président,
Jacques GRATIAN